

Réf: Dossier 478329

Avis de constitution

SOCIETE « ALI SEONE TRANSPORT » en abrégé « AST »

Siège Abidjan, Cocody, quartier M'pouto, non loin
de la pharmacie BOAZ, lot 25, ilot 02., Lot 25, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 09/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALI SEONE TRANSPORT » en
abrégé « AST »

Objet : Transport, Vente de véhicule, Location de
véhicule, Réparation de véhicule, Achat et vente d'
accessoires de véhicule.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, quartier M'pouto, non loin
de la pharmacie BOAZ, lot 25, ilot 02., Lot 25, Ilot 02

Dirigeant(s) M SEONE ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00980 du 26/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05100/GTCA/RC/2026 du 26/01/2026

